



Les demandes et remises de CNI/PASSEPORTS se font UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS en mairie (03.81.86.32.60)	RDV LE / / / à H
--	---

DOCUMENTS A FOURNIR - préparer les documents originaux :

<input type="checkbox"/> pré-demande ANTS : <ul style="list-style-type: none"> - créer un compte ANTS sur le site ants.gouv.fr - créer la pré-demande en ligne, imprimer ou noter le numéro = OBLIGATOIRE pour le RDV. 	<input type="checkbox"/> OU vous rendre à l'Espace France Services de Sancey (bâtiment Communauté de Communes à côté de la salle des fêtes) pour vous aider à créer la pré-demande : ATTENTION il faut connaître noms prénoms dates et lieux de naissance de vos parents pour créer cette pré-demande.
Pensez à regrouper vos demandes de CNI et PASSEPORTS sur le même formulaire de pré-demande	

plaquette de photos d'identité couleur de moins de 6 mois non découpées : nous prenons une seule photo mais nous devons la découper avec un outil adapté au bon format **Voir au dos du document pour les règles de conformité de la photo.**

<input type="checkbox"/> justificatif de domicile de moins d'1 an : facture EDF, téléphone, gaz ou dernier avis d'imposition.	<input type="checkbox"/> OU si vous habitez chez quelqu'un : <ul style="list-style-type: none"> - copie recto/verso de la carte d'identité de l'hébergeant - justificatif de domicile de l'hébergeant - attestation sur l'honneur manuscrite de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui.
MAJEUR <input type="checkbox"/> ancienne carte d'identité <input type="checkbox"/> ancien passeport Pour une femme : Si mention épouse : apporter copie acte de mariage ou livret de famille Si mention veuve : apporter copie acte de décès de l'époux ou livret de famille	MINEUR <input type="checkbox"/> ancienne carte d'identité <input type="checkbox"/> ancien passeport <input type="checkbox"/> carte d'identité ou passeport du représentant légal <input type="checkbox"/> livret de famille ATTENTION un mineur doit impérativement être accompagné de son représentant légal

déclaration de perte : formulaire disponible en mairie ou sur internet (cerfa n°14011*02) ou de **vol** (en gendarmerie).

si URGENT PROFESSIONNEL ou SCOLAIRE : attestation employeur ou établissement scolaire.

copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois : à demander à la commune du lieu de naissance sauf si la commune a dématérialisé ses actes
 (à vérifier sur le site suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>).

PASSEPORT <input type="checkbox"/> timbre fiscal à 17€ (moins de 15 ans) <input type="checkbox"/> timbre fiscal à 42€ (de 15 à 18 ans) <input type="checkbox"/> timbre fiscal à 86€ (majeur)	CARTE D'IDENTITE <input type="checkbox"/> timbre fiscal à 25€ si perte ou vol <input type="checkbox"/> gratuit si simple renouvellement
Les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne lors de la pré-demande ou dans un bureau de tabac.	

Carte d'identité / Passeport

Quelle photo ?

QUALITE

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

COULEURS

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

LUNETTES

- Pas de monture épaisse
- Pas de verres teintés
- Pas de reflets sur les verres

